

Département de l'Aisne

Commune de Montreuil aux Lions

COMPTE RENDU DES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 octobre 2018

L'an deux mille dix-huit et le treize octobre, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de Montreuil aux Lions, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Olivier DEVRON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 13.

Date de convocation du conseil municipal : 08 octobre 2018.

Présents : Monsieur Olivier DEVRON, Monsieur Christian REGAL, Monsieur Pierre SAROUL, Madame Catherine CHARLES ALFRED, Madame Frédérique ANORGA, Monsieur Jean-Pierre DER SARKISSIAN, Madame Martine LOISEL, Monsieur Gérard THERON.

Absents excusés représentés : Monsieur Charles BENOIT par Monsieur Pierre SAROUL
Madame Virginie HELBECQUE par Monsieur Olivier DEVRON.

Absents excusés non représentés : Madame Patricia LAMI, Madame Stéphanie GUEMMI, Madame Maureen LEAL.

Secrétaire de séance : Madame Catherine CHARLES ALFRED.

La séance est ouverte à 11 heures 00
donne lecture du compte-rendu du 16 juillet 2018

Commande groupée papier Etat-Civil 2019

Monsieur le Maire informe que la commune a passé une commande groupée de papier d'Etat Civil avec les communes ci-dessous afin de limiter les frais de gestion et de port.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un titre de recettes sera émis à chaque commune afin de facturer les sommes dues.

La facture d'un montant de 104.53 euros est répartie de la manière suivante :

- Chézy-sur-Marne	47.06 €	- Mautfaucou	13.92 €
- Montreuil aux Lions	22.03 €		
- Viels-Maisons	21.52 €		

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré donne pouvoir au Maire afin de signer tous les documents nécessaires.

Poste mutualisé Délégué de la Protection des données

Monsieur le Maire informe les membres de son conseil municipal de l'obligation pour chaque collectivité d'avoir un Délégué à la Protection des Données joignable par chaque administré et chaque agent dans le cadre de la gestion des données personnelles.

Cette mission ne peut pas être tenu par un élu.

La Communauté de Communes du Canton de Charly propose de mutualiser un agent à mi-temps (50% pour la Communauté de Communes et 50% pour les communes qui adhéreront à cette mutualisation).

Elle a pris une délibération pour créer un poste mutualisé de DPO le 19 avril 2018.

Cet agent établira notamment le registre des traitements pour chaque collectivité, document qui doit impérativement être mis à jour dès lors que la collectivité crée de nouveaux fichiers comportant des données personnelles ou acquiert un nouveau logiciel.

Il sera le référent du territoire que les administrés pourront joindre.

Il sera enfin le référent avec la CNIL et la gendarmerie en cas de piratage du système informatique d'une collectivité.

La participation financière sera fixée aux nombre d'habitants de la commune dans la mesure où le DPO peut être sollicité par chaque administré.

Une convention établie par la Communauté de Communes définira les conditions de mutualisation de cet agent.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Accepte la mutualisation du poste de DPO avec la Communauté de Communes du Canton de Charly et ses communes membres
- Autorise le Maire à signer la convention
- Accepte de régler une participation financière dont les tarifs seront fixés chaque année

Délégué USESA

Monsieur le Maire informe les membres présents, qu'en raison de la démission de Mr SAROUL, délégué titulaire à l'USESA, il convient de désigner un nouveau délégué à l'USESA, Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne. Monsieur le Maire demande qui se porte candidat :

Mr Jean-Pierre DER SARKISSIAN se porte candidat.

Mr Jean-Pierre DER SARKISSIAN est élu délégué à l'USESA.

Désignation d'un commissaire enquêteur - Instruction d'un permis d'aménager

Monsieur le Maire explique aux membres qu'en vue de l'instruction du permis d'aménager n°00252118S0002 déposé le 14 mars 2018, une enquête publique est obligatoire.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de demander auprès du Tribunal Administratif la nomination d'un commissaire enquêteur.

Après en avoir délibéré les membres autorisent le Maire à demander auprès du Tribunal Administratif la nomination d'un commissaire enquêteur et de signer tous les documents relatifs à cette instruction.

Questions diverses

Monsieur SAROUL fait le point sur les différents travaux en cours :

* Le montage de l'échafaudage de l'église débutera le 22 octobre pour une durée de 3 semaines. Les travaux du clocher débuteront après la pose de l'échafaudage pour une durée

d'environ 7 mois. La base de vie des ouvriers est installée sur le parking de l'église. Mme VERON met à disposition l'eau et un sous compteur sera branché afin de déduire la consommation d'eau de l'entreprise. Le Conseil Municipal l'a remercie.

* La rue de la Savoie est bientôt terminée.

* Rue de Pisseloup, l'enrobé est terminé. Il a été financé par le département. Il reste à poser les ralentisseurs, les anciens radars pédagogiques de l'avenue de paris et un abri bus. Le passage piéton doit être refait. Les accotements ont été élargis.

* Rue du Parc : les travaux avancent correctement.

* Rue des Templiers : Début le 15 octobre. On récupère la végétation et on la replante sur l'ensemble du village. Les travaux devaient débuter avant mais la brocante ayant lieu le 14 octobre, la commune a décidé de reculer au 15.

* Route de Marigny : Des travaux de busages ont été faits afin qu'il n'y ai plus d'inondation lors des fortes pluies. Il reste à curer les fossés.

Monsieur le Maire remercie les propriétaires qui ont accepté de pouvoir passer une canalisation dans leurs champs.

* Mr DER SARKISSIAN informe les membres qu'une exposition est prévue le 11 novembre, afin de commémorer la fin de la guerre. Cette exposition est en partenariat avec des bénévoles. Des documents uniques seront à l'honneur. Un concours du plus beau dessin représentant un soldat sera prévu pour les enfants de 8 à 11 ans.

Un courrier sera distribué dans les boîtes aux lettres des habitants de la commune afin de mobiliser un plus grand nombre.

Aucune participation de l'école pour cette manifestation car cela ne relève pas de leur projet pédagogique.

* Mr REGAL informe qu'une campagne de stérélisation de chats errants a été menée, suite à la participation de la Fondation 30 Millions d'Amis. Des bons ont été alloués à la commune à hauteur de 1400 € pour faire stéréliser une vingtaine de chats.

Mme CLEMENT demande la parole. Mr le Maire lui autorise. Elle demande quel genre de matériaux est stocké à la carrière et si une autorisation n'est pas nécessaire. Mr le Maire lui répond que les matériaux sont stockés provisoirement. Ce sont des déchets d'enrobé et nous allons prendre contact avec la maître d'oeuvre pour savoir si les choses sont faites dans les règles.

A 11h30 l'ordre du jour est épuisé la séance est levée.

Vu par Nous, Olivier DEVRON, Maire de la commune de Montreuil-aux-Lions, pour être affiché le 16 octobre 2018, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,
Olivier DEVRON